



Ne votez pas les yeux fermés

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les gens s'intéressent si peu à la politique? Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)* publiait que seulement 45% des citoyens inscrits sur les listes électorales municipales de 2005 ont exercé leur droit de vote. Pourquoi ce manque d'intérêt?

Dans ma municipalité, celle de Sainte-Anne-des-Lacs, les séances du Conseil n'attirent qu'une vingtaine de personnes à chaque 2^e lundi du mois, presque toujours les mêmes visages. Mais par leur présence et leurs interventions, ces citoyens tentent et réussissent quelques fois à ne pas s'en faire passer «des petites vites». Le ton monte parfois devant le silence de nos élus souvent dépassés par les événements. Les réalités d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'il y a 40 ans; le développement de la municipalité se fait maintenant à un rythme accéléré et il devient impératif de formuler clairement une vision à long terme pour un développement harmonieux du territoire. SADL compte maintenant plus de résidents permanents que de villégiateurs : on y retrouve plusieurs retraités et de plus en plus de jeunes familles qui exigent une politique familiale appropriée, adaptée à notre milieu.

La grande majorité des citoyens n'assistent jamais aux séances du Conseil et à mon avis ils ont tort. Les raisons les plus souvent invoquées sont : la fatigue après une dure journée de tra-

vail, les devoirs des enfants, le mauvais temps ou encore une bonne émission de télé. Il y a aussi ceux qui ne s'y intéressent plus, car ils ont parfois l'impression de se battre contre des moulins à vent. Ils se disent «à quoi bon, c'est toujours du pareil au même et en plus on ne nous écoute pas». Devant ce désintéressement, comment alors être en mesure d'évaluer le travail et la compétence de nos élus? Comment s'assurer que l'argent de nos taxes est bien administré?

Les élus en place sont ceux que nous avons choisis! Les connaissez-vous bien? Qui peut se vanter, lorsqu'il appose son X sur un bulletin de vote, de bien connaître le candidat ou la candidate qui va vous représenter pour une période de 4 ans et peut-être pour plus longtemps, bon ou pas bon! Quand je pense à mon maire, qui est là depuis presque 40 ans! J'espère juste que cette année il aura de l'opposition. Cet automne, il y aura des élections municipales et c'est maintenant qu'il faut s'y préparer. Assistez aux séances du Conseil, vous y verrez nos élus en action. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister, je vous encourage à lire les débats et les questions des citoyens dans le Journal de Prévost, dont les articles résumant les séances du Conseil et l'opinion du lecteur tous les mois. En novembre prochain, allez voter en grand nombre et surtout ne votez pas les yeux fermés!

Francine Vanier

**MAMR octobre 2007/ Les élections municipales 2005 : Au-delà des apparences.*

Réfection des infrastructures municipales à Sainte-Adèle

Lentement, mais sûrement

PIERRE-OLIVIER BONIN

Depuis l'annonce d'une aide gouvernementale de 3969835 \$ de la part du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) accordé à la ville de Sainte-Adèle au mois de mars dernier pour la réfection de ses infrastructures municipales et de son usine d'épuration, les travaux avancent à petits pas.

L'échéancier ayant été déjà repoussé de plusieurs mois depuis le changement d'administration municipale en février 2008, le maire, M. Claude Descôteaux, estime que les travaux de réfection de l'usine d'épuration seront entamés début 2010.

On apprenait en avril dernier qu'un investissement total de 5688000 \$ (l'aide gouvernementale + un montant déboursé par la Ville) était prévu pour effectuer des travaux de réfection majeurs. Parmi ces travaux, on comptait 4 projets majeurs : rénovation des infrastructures de chaussée, d'égout et d'aqueduc sur les rues Dumouchel et Blondin; mise en place d'un égout pluvial sur les rues Bélec et Notre-Dame; rénovation d'une station de pompage; réfection de l'usine d'épuration Mont-Rolland. Si l'on a vu l'échéancier être repoussé à maintes reprises, il semble cette fois-ci que les choses se concrétisent lentement, mais sûrement – le coup d'envoi a été donné avec le début des travaux sur la rue Blondin.

Interrogé à propos de cet échéancier, Pierre-Luc Forget, ingénieur et

coordonnateur aux services techniques de la ville de Sainte-Adèle, affirme que les travaux sur la rue Dumouchel constituent la prochaine étape. Les documents nécessitant l'approbation de la part du MAMROT ont été envoyés en juin dernier et M. Forget croit que, selon une approximation plutôt conservatrice, le délai peut être d'environ trois mois, puis d'environ deux mois pour le règlement d'emprunt. Les plans et devis des rues Notre-Dame et Bélec seraient quant à eux sur le point d'être complétés, pour ensuite être soumis au MAMROT. En ce qui a trait à l'usine d'épuration, notre interlocuteur nous indique que le processus d'approbation est plus fastidieux et qu'ainsi l'on ne verra pas les travaux commencer avant début 2010.

Questionné à propos de l'échéancier, M. Descôteaux a quant à lui préféré ne pas l'annoncer, sachant que de toute manière «il ne sera pas respecté». Néanmoins, nos deux interrogés estiment que la réfection de l'usine se fera début 2010. Il reste donc à obtenir l'aval du ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour les plans et devis des travaux qui ne sont pas encore entamés, à la suite de quoi l'appel d'offres, le règlement d'emprunt et l'octroi des contrats seront effectués.

Pendant ce temps, à Sainte-Agathe

Un article du mois de juillet du Journal des Pays-d'en-Haut intitulé «directement de la cuvette à la rivière» a démontré que des eaux usées sont toujours déversées dans la rivière du Nord. Or, un jugement de la Cour supérieure du Québec en février 2009, résultant d'un procès intenté par l'«Association de protection de l'environnement du lac Raymond et de la rivière du Nord inc.» ainsi que «Guy Drouin et associés inc.» contre la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, ordonnait à cette dernière de «cesser tout déversement à la rivière du Nord d'eaux usées non traitées ne se conformant pas aux conditions d'opération autorisées du régulateur Brissette en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec». Selon ce même article journalistique, il semble que «tout n'est pas réglé, puisque des eaux usées continuent à être déversées directement dans la rivière par un tuyau aux abords du chemin Brissette, balles de ping-pong à l'appui».

Interrogé par le Journal à ce sujet, le maire de Sainte-Agathe, M. Laurent Paquette, n'a semblé vouloir faire aucun commentaire.




Moules au menu

Marinière, Italienne, Saumon fumé, Tomate et harissa, Dijonnaise, Gaspésienne, Pernod, Poulette, Basilic, Ail, Indienne, Madagascar, Florentine, Roquefort, Diablo

*Table d'hôte, menu à la carte,
liste des vins pour tous les goûts et pour tous les budgets*

*Variété de fruits de mer, gibier, boeuf, agneau
et nos fameuses moules et frites à volonté tous les soirs
(15 choix de sauces que vous pouvez alterner)*

Nous sommes ouvert tous les soirs
du mercredi au dimanche à partir de 17h30

Pour vous assurer une place, nous vous recommandons de faire une réservation en tout temps.
Au plaisir de vous recevoir.



3053, Boul. Curé-Labelle à Prévost / 450.224.4870
www.leraphael.com / restaurantleraphael@videotron.ca